



Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



Compétition : CHAMPIONNATS PROVINCIAUX JEUNES U19 SIMPLES & DOUBLES

Date : 6 décembre 2026

Adresse : RUE DU MENIL 45, 1420 Braine l'Alleud

Directeur : Alain Hertmans

alain.hertmans@telenet.be - +32(0)472 79 27 55

Juge arbitre : Dandois Félix

dandois.felix@gmail.com - +32 (0)495 12 96 30

Inscription : <https://tournois-bbw.be>

Clôture inscription : 03 décembre 2026 à 23:59

Prix : Simple - 5€ / Double - 10€

Plus aucune inscription, ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance

HORAIRES		
Catégorie	Série	Horaire
U19	SIMPLE GARCON	14h00
	SIMPLE FILLES	14h00
	DOUBLE GARCONS	16h00
	DOUBLE FILLES	16h00
	DOUBLE MIXTE	17h00



SHOP-PING
YOUR TABLE TENNIS EXPERT



- Toutes les séries, **SIMPLES et DOUBLES**, se jouent en tableaux à élimination directe !
- Le placement des joueurs dans les poules se fera sur base du classement numérique à la clôture des inscriptions.
- **Les perdants restent à la table pour arbitrer le match suivant.**
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- **La présence reste requise ½ heure avant le début de la série.**
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par le Juge-Arbitre.
- Les tableaux seront affichés et chacun aura la possibilité de les consulter afin de savoir à quelle heure et sur quelle table il sera appelé à disputer sa rencontre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques BLANCHES de marque « GEWO ».
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Le Juge-Arbitre sera mandaté pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- En cas de remise des médailles, si un joueur est absent, la remise de sa médaille sera laissée à la discrétion du directeur de tournoi.
- **Lors d'un évènement, tous les matchs doivent être joués. Un joueur présent qui ne dispute pas un ou plusieurs matchs est sanctionné, sauf s'il transmet une attestation médicale au juge-arbitre (ou à la personne désignée) dans les 48 heures suivant l'évènement. À défaut, les matchs non joués sont enregistrés comme défaites. L'adversaire d'un joueur ayant déclaré WO sans justification médicale recevra une victoire sur sa fiche individuelle.**
- **Afin de répondre à l'article D.10.1 des Règlements Sportifs Nationaux, un joueur de nationalité étrangère fournira au Comité Provincial un certificat de résidence prouvant sa domiciliation en Belgique depuis au moins 5 ans.**
- CATEGORIES D'AGE :
 - U19 : 2007 & 2008

QUALIFIÉS POUR LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE :

Les 4 premiers des championnats provinciaux

Les 4 premières paires de doubles de chaque série

Le vainqueur du critérium provincial

Pas de CB en série Poussins

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€ + frais d'inscription
3	A partir de la première récidive d'absence non prévenue	35,00€ + frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€ + frais d'inscription
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4		